

que, si les compagnies ont transmis 10,000,000 de mots par année avant l'abaissement du tarif à douze sous, au cours de dix-huit mois, elles ont transmis 26,200,000 mots. Par conséquent, non seulement le public mais les compagnies elles-mêmes ont bénéficié de ce dégrèvement des tarifs. Je prétends que les compagnies de câbles sous-marins avec le chiffre toujours croissant des affaires qu'elles font depuis plusieurs années, maintenant que le public se sert de plus en plus des câbles transatlantiques, pourraient revenir à l'ancien tarif de douze sous par mot, et je prétends que, pour les dépêches de presse, elles pourraient fort bien abaisser leur tarif à six sous par mot. Non seulement pour le fabricant et le courtier, mais encore pour le marchand, l'immigrant et le public en général, il importe d'obtenir ces tarifs légitimes entre le Canada et la Grande-Bretagne. Je n'ai pas mission de me faire ici l'interprète de la presse, bien que, je me glorifie d'avoir été journaliste militant pendant nombre d'années...

M. PELLETIER: Quel était votre nom de guerre?

M. LEMIEUX: J'étais journaliste libéral et n'ai jamais cessé d'être libéral.

M. PELLETIER: Comment signiez-vous les articles que vous écriviez?

M. LEMIEUX: Je ne les signalais pas, j'aurais été payé trop cher pour cette signature. Mais pour revenir aux avantages qui en résulteraient pour la presse canadienne et pour le public en général si les tarifs de câbles étaient diminués, je dirai ceci: Actuellement, les dépêches par câble que nous lisons dans les journaux canadiens du soir ou du matin sont plus ou moins tendancieuses. Les agences de la presse sont aux mains de compagnies américaines et je répète que les nouvelles que nous recevons d'Angleterre, les nouvelles que nous lisons journellement sont plus ou moins colorées. Et c'est tellement vrai, qu'au moment où les élections générales ont lieu en Angleterre, je cite cela comme un exemple à l'appui, la plupart des journaux importants du Canada, le "Toronto Globe", le "Toronto Mail", le "Montreal Star", le "Montreal Herald", l'"Ottawa Citizen", l'"Ottawa Journal", l'"Ottawa Free Press"—et que je n'oublie pas dans ce cortège de brillants journaux, le "Toronto World"—sont obligés d'envoyer des correspondants spéciaux en Angleterre pour avoir des nouvelles authentiques de la mère patrie. Je prétends que c'est très important au point de vue canadien et aussi au point de vue impérial que nos journaux aient leur source d'information directement en Angleterre et qu'ils bénéficient d'un abaissement de tarif pour les câbles. Il y a quelques années, j'ai assisté

M. LEMIEUX.

à une réunion très importante tenue à Londres, à Mansion House, convoquée par les avocats des communications télégraphiques à bon marché. Cette réunion était présidée par un ancien Gouverneur général, le duc d'Argyle. Quelques-unes des plus hautes autorités de l'empire se trouvaient là; les membres du gouvernement impérial, d'anciens gouverneurs généraux, des hommes de l'importance de lord Milner et de lord Strathcona. Lord Curzon n'assistait pas à la réunion, mais il écrivait au président une lettre dans laquelle il disait:

Des voyages à bon marché, des tarifs postaux à bon marché et une presse convenable à bon marché, tout cela a joué son rôle dans le rapide développement des sentiments impérialistes durant les dernières années, mais suivant moi un service télégraphique à bon marché fera plus que tous ces moyens ensemble combinés.

La conférence impériale de la presse a eu lieu à Londres, il y a trois ou quatre années, avec un grand éclat et a produit une énorme impression dans tout l'empire britannique. Dois-je rappeler au ministre des Postes la résolution suivante qui a été alors adoptée à l'unanimité:

Que pour établir dans l'empire des communications électriques meilleures et à meilleur marché, une des conditions essentielles est que les communications électriques entre les Îles-Britanniques et le Canada, à travers l'Océan Atlantique, soient propriétés de l'Etat et qu'aussi le contrôle de l'Etat existe sur les communications électriques à travers le Canada, entre le service des câbles de l'Atlantique et du Pacifique.

M. Asquith, qui fut présenté à la conférence par un de nos journalistes, s'est déclaré absolument sympathique aux visées de la conférence au sujet de la question du câble. Comme résultat de la conférence et des efforts accomplis par les journalistes pour obtenir une réduction des tarifs, les tarifs du câble du Pacifique furent aussitôt diminués. Comme nous le savons tous, le câble du Pacifique est la propriété de l'Angleterre, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et il est placé sous la direction d'une commission qui siège à Londres et où le représentant du Canada n'est autre que lord Strathcona en personne. Je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais les réductions de tarif faites pour le câble du Pacifique étaient importantes. Il a été réduit à 9 deniers. Il en est résulté que l'Eastern Telegraph Co., qui est la grande compagnie rivale du câble du Pacifique dans cette partie de l'empire britannique a immédiatement réduit ses tarifs, résultat qui était espéré depuis des années par le public en Australie.

Il y a quelques années, quand j'étais en Angleterre, non pas pour réclamer un câble possédé par l'Etat, mais une réduction des tarifs sur les câbles, on m'a laissé en-